Glossaire

Dans le glossaire, vous trouverez une liste de définitions importantes relatives au travail et à la vie en Allemagne.

Accords de placement

Allemand : Vermittlungsabsprachen

Les travailleurs étrangers qualifiés peuvent être recrutés par l'Agence fédérale pour l'emploi par le biais d'accords de placement avant que l'équivalence de la qualification professionnelle étrangère avec une profession de référence n'ait été établie. Cela est possible sous certaines conditions qui sont réglementées par la loi (Article 2 BeschV Accord de placement).

Retour au glossaire

Imprimer la page

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/aide-conseil/glossaire
Date: 2026-10-26 19:58:27 GMT